



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

TROISIÈME PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège du sujet reprenant:
**Banque Raiffeisen de Chasseral société coopérative
(nouvelle raison sociale: Banque Raiffeisen Pierre Pertuis
société coopérative), Saint-Imier (nouveau siège:
Sonceboz-Sombeval)**
2. Raison sociale (nom) et siège du sujet transférant:
**Banque Raiffeisen Haute Birse société coopérative,
Bévilard**
3. Publication de la fusion:
FOSC n° 113 du 16.06.2014
4. Echéance de préavis des créances: **3 mois après les effets
juridiques de la fusion**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
Banque Raiffeisen Pierre Pertuis, Case postale 96,
2516 Lamboing
6. **Indication:** Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent demander, conformément à l'art. 25 Lfus, à la société reprenante (dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets) de fournir des sûretés pour leurs créances.
7. **Remarques:** La Banque Raiffeisen de Chasseral (nouvelle raison sociale: Banque Raiffeisen Pierre Pertuis société coopérative) reprend à titre universel et sans liquidation, l'intégralité des actifs et passifs de la Banque Raiffeisen Haute Birse société coopérative. La fusion a été décidée par l'assemblée générale de la Banque Raiffeisen Haute Birse société coopérative en date du 25 avril 2014 et par l'assemblée générale de la Banque Raiffeisen de Chasseral société coopérative en date du 3 mai 2014.
Banque Raiffeisen Pierre Pertuis société coopérative
2605 Sonceboz-Sombeval

Raiffeisen Suisse
Siège suisse romande
1003 Lausanne

01574831



Donnerstag - Jeudi - Giovedì, 26.06.2014, No 121, Jahrgang - année - anno: 132

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Aufforderung an die Gläubiger infolge Fusion Art. 25 FusG (übertragender und übernehmender Rechtsträger) - Avis aux créanciers suite à une fusion, Art. 25 Lfus (sujet transférant et reprenant) - Diffida ai creditori in seguito a una fusione, art. 25 Lfus (sogetto giuridico trasferente e assuntore)